



Femme enceinte et en accident de travail

Par **olioveirameireles**, le **03/07/2016** à **09:26**

bonjour

je suis enceinte de deux semaines, je suis en accident de travail et mon médecin m'a dit que ça va durer un peu de temps vu que je me suis déchiré le tendon de l'épaule, quels droits j'ai sur ma grossesse et mon accident du travail ?

Par **morobar**, le **03/07/2016** à **16:31**

Bjr,

Vous avez le droit de poursuivre votre grossesse.

Vous recevrez les IJSS pour l'arrêt de travail en AT avec complément de l'employeur selon vos droits.

Et selon le cas, vous terminerez votre arrêt en congé maternité si celui-ci n'est pas écoulé.